



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

autoroutes

Question écrite n° 51909

Texte de la question

M. Michel Liebgott appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur la possibilité de créer une instance de régulation des tarifs des péages autoroutiers. Au 1er décembre, les sociétés d'autoroute ont rendu publiques de nouvelles augmentations conséquentes de leurs tarifs. La Cour des comptes, dans son rapport annuel, avait pourtant dénoncé en février 2008 les dérives de la tarification pratiquée par les concessionnaires d'autoroutes au détriment des usagers. De nombreuses associations d'automobilistes et de transporteurs routiers souhaitent donc la création d'une instance de régulation des tarifs autoroutiers. Il lui demande son avis et ses intentions sur ce sujet.

Texte de la réponse

La Cour des comptes, dans son rapport 2008, a suggéré la création d'un organisme consultatif comprenant des représentants des usagers afin d'améliorer la transparence des procédures complexes s'appliquant d'une manière générale aux concessions et plus spécifiquement à la détermination des tarifs. Un projet de décret a été élaboré. Il prévoit la constitution d'un comité des usagers du réseau routier national concédé et non concédé, qui servira d'organe de consultation sur toutes les questions afférentes au secteur, en particulier sur la tarification. En outre, un rapport annuel sera publié sur l'exécution et le contrôle des concessions autoroutières. Ce projet de décret est actuellement en cours de signature.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51909

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2009, page 5545

Réponse publiée le : 8 septembre 2009, page 8641